AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-9-73 580278

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 156 de SEPTEMBRE 1973 n° 22 - 25 septembre 1973

LA MOUCHE GRISE DU BLE

La mouche grise du blé est connue des agriculteurs champenois depuis une dizaine d'années. Au printemps 1963 les blés ayant échappé au gel se révèlent fréquemment atteints par les larves de cette mouche et les semis rescapés s'éclaircirent jusqu'à compromettre totalement les cultures.

En réalité ce parasite, connu de tout temps, est assez fréquent, mais il a fallu cet hiver catastrophique, amenant un éclaircissage des blés, pour révéler l'importance de cette mouche.

Les adultes apparaissent courant août et pondent le plus généralement sur un sol dépourvu de végétation et très meuble; les terres de défriches, terres de pommes de terre hâtives, terres de luzernes retournées, constituent les lieux de ponte préférés.

Après une incubation durant de longs mois, les oeufs éclosent à la fin des grands froids, fin février ou courant mars. La larve pénètre dans les jeunes céréales et mine la jeune tige provoquant la mort de la pousse. Au cours de son évolution qui se termine fin avril début mai, une larve attaque et détruit trois à cinq pousses en passant d'un pied à l'autre.

Depuis 1963 cette mouche s'est révélée dommageable d'une façon très irrégulière et nous avons pu constater maintes fois que ce ne sont pas toujours sur les terrains de ponte de prédilection que les dommages se révèlent les plus sérieux.

En effet, les sols nus au mois d'août reçoivent les blés les plus hâtifs et ceux-ci sont généralement en plein tallage à l'éclosion des larves ce qui leur permet de résister à des attaques moyennes (la destruction d'une pousse par pied étant facilement compensée). Par contre les blés semés tardivement, n'ayant pas encore commencé à taller début mars, ne peuvent supporter que des populations très faibles de larves : les pieds attaqués, limités à une pousse, sont détruits totalement.

Tel blé semé sur betteraves pourra, à première vue apparaître sain et de toutes manières souffrira peu des attaques. Le même blé semé à côté du précédent, toujours sur betteraves mais quinze jours plus tard pourra être gravement atteint, son tallage n'étant pas commencé.

D'autre part nous avons également constaté que lorsque le mois d'août est chaud et sec, ce qui a été le cas cette année, les mouches ont tendance à délaisser leurs sols de prédilection pour pondre à l'abri du feuillage des betteraves et des pommes de terre.

C'est dire qu'il est très difficile, en particulier pour la prochaine campagne, de situer le risque.

Le traitement des semences avec certains insecticides permet d'assurer une protection satisfaisante contre les attaques des larves de la mouche grise.

P1.28

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

Le lindane à la dose de 80-100 g. de M.A./ Quintal n'est plus recommandé par suite des risques de phytotoxicité sur jeunes plantules.

Par contre le lindane (40 g. M.A./ quintal) associé à l'endosulfan (100 g. M.A./Quintal) permet d'obtenir des résultats satisfaisants. Le diethion (150 g. M.A./qal) est également actif; toutefois il est souvant associé au lindane (40 g. M.A./qal) de manière à permettre une protection contre les taupins. (Il y a d'ailleurs lieu de remarquer que la protection anti-taupin obtenue par le traitement des semences est très limitée et ne joue que dans la mesure où les populations sont relativement faibles).

Il est remarquable de constater qu'à des doses peu importantes ces insecticides agissent pendant plusieurs mois en assurant la protection de la jeune plantule contre les attaques des larves de la mouche grise. Toutefois en cas d'hivers très pluvieux cette protection est plus réduite.

D'autre part, pour avoir une action maximum les grains doivent être peu enterrés (la diffusion de l'insecticide autour du grain permettant alors de protéger la portion de tigelle se trouvant dans le sol et au niveau de laquelle la larve pénètre dans la plante).

Alors que l'on a tendance à s'orienter vers des semis moins denses, le traitement "mouche grise" est vivement conseillé; il est d'ailleurs fréquemment réalisé par les organismes fournisseurs de semences. Pour un supplément de dépense de quelques francs/ha par rapport à un traitement classique il assure une assurance valable et les doses de produit mises en oeuvre, très réduites, ne posent aucun problème sur le plan de l'équilibre biologique, des résidus et de l'environnement.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE